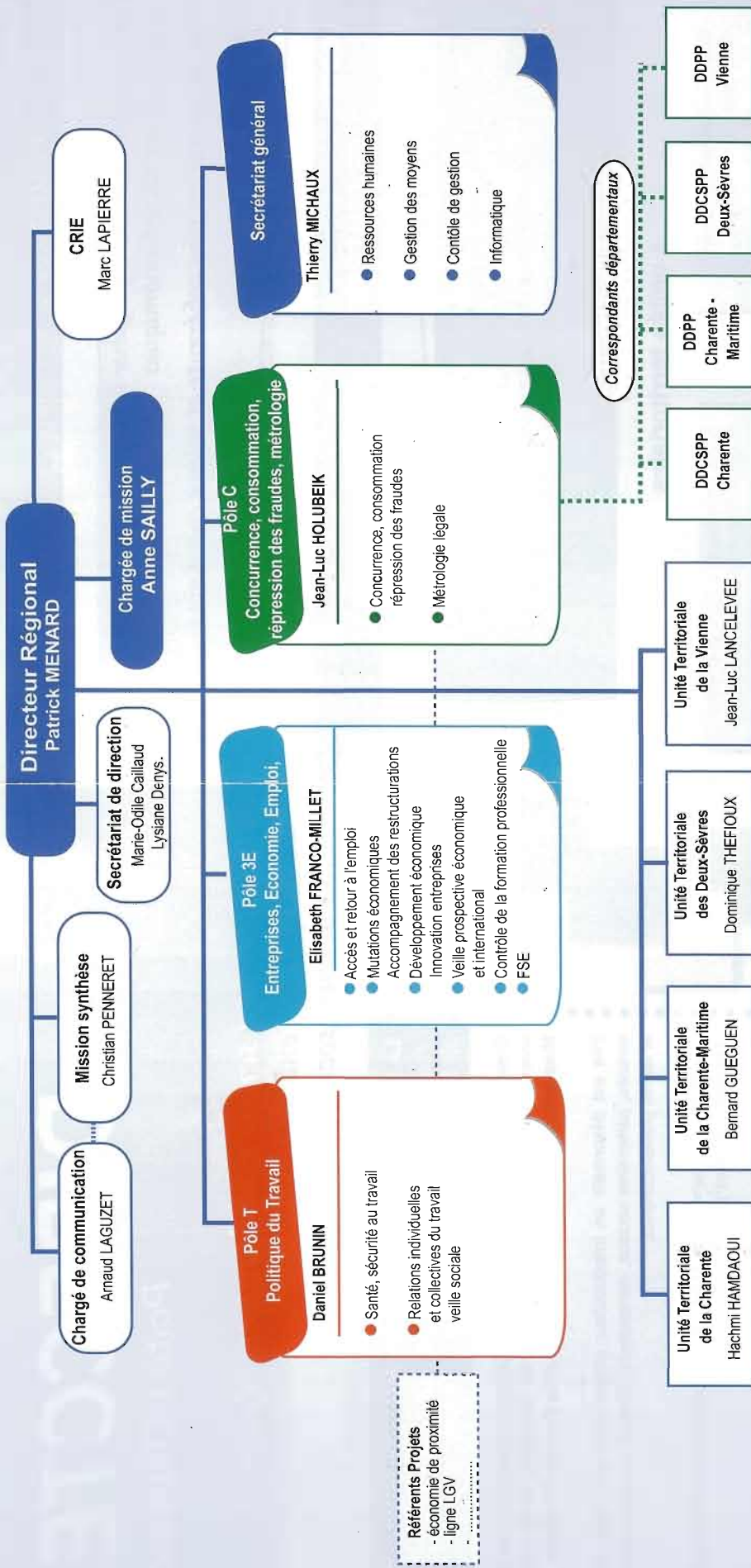




La DIRECCTE Une organisation en 3 pôles et en 4 unités territoriales

Pôle politique du travail

- ☐ assurer l'effectivité du droit du travail (conseil et contrôle du respect de la législation et de la réglementation du travail)
- ☐ assurer la protection des salariés (favoriser l'amélioration des conditions d'emploi et de travail des salariés, mettre en oeuvre les politiques de santé et de sécurité au travail...)
- ☐ animer le dialogue social régional (veiller à la représentation du personnel, prévenir et gérer les conflits collectifs du travail dans les entreprises...).

Pôle entreprises, économie et emploi

- ☐ valoriser les ressources humaines, la compétitivité, l'innovation et l'export en vue de développer l'activité et l'emploi
- ☐ anticiper et accompagner les mutations économiques
- ☐ favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et lutter contre l'exclusion du marché du travail
- ☐ assurer le contrôle de la réglementation de la formation professionnelle.

Pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

- ☐ assurer la régulation concurrentielle (lutte contre les pratiques anti-concurrentielles et les contrefaçons)
- ☐ veiller à la loyauté des marchés (lutte contre les méthodes de vente préjudiciables au marché...) et garantir la fiabilité des outils de mesure (métrologie)
- ☐ garantir la sécurité du consommateur dans les domaines alimentaire, industriel et les prestations de service.

Les unités territoriales, parties intégrantes de la direction régionale, sont chargées des politiques du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de développement des entreprises. Elles constituent ainsi le relais territorial des pôles T (Travail) et 3E (Entreprises, Economie, Emploi), le relais territorial du pôle C de la DIRECCTE étant assuré par les DD(CS)PP placées sous l'autorité du Préfet de département.

- Un interlocuteur identifié pour les entreprises et les acteurs socio-économiques
- Une intervention plus cohérente et mieux coordonnée
- Une performance accrue

La DIRECCTE

Les contacts

3 pôles régionaux

47, rue de la Cathédrale - 86035 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 50 34 94 - Fax : 05 49 88 76 89
Mél : directe.poitou-charentes@directe.gouv.fr
www.poitoucharentes.travail.gouv.fr
www.economie.gouv.fr
www.poitou-charentes.drire.gouv.fr

4 unités territoriales

Unité territoriale de la Charente

15, rue des Frères Lumière
BP 1343
16012 ANGOULEME Cedex
Tél : 05 45 66 68 68 Fax : 05 45 66 68 99

Unité territoriale des Deux-Sèvres

4, rue Joseph Cugnot
79026 NIORT Cedex
Tél : 05 49 79 93 55
Fax : 05 49 79 62 94

Unité territoriale de la Vienne

6, allée des anciennes serres
86280 SAINT BENOÎT
Tél : 05 49 56 10 10
Fax : 05 49 61 01 84

Directeur de la publication : Patrick Ménard
Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi

Juillet 2010

La DIRECCTE

Poitou-Charentes

Un nouveau service de l'Etat en région
au service des entreprises
et des acteurs socio-économiques

LA DIRECCTE POITOU-CHARENTES

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi

Créée le 15 février 2010, la DIRECCTE constitue le seul service déconcentré commun au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et au Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique.

Elle est désormais un interlocuteur unique pour les chefs d'entreprises, salariés, partenaires sociaux, demandeurs d'emploi, consommateurs, branches et filières professionnelles...

Elle regroupe 8 services de l'Etat, dans le cadre de la révision générales des politiques publiques (RGPP)

DRTEFP

Direction régionale de l'emploi et de la formation professionnelle

DDTEFP

Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle

DRCCRF

Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DRIRE

Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

DRCE

Direction régionale du commerce extérieur

DRT

Délégation régionale au tourisme

DRCA

Délégation régionale au commerce et à l'artisanat

CRIE

Chargé de mission régional à l'intelligence économique



PRÉFET
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

Placée sous l'autorité du Préfet de région, la DIRECCTE s'est structurée pour mener à bien les politiques économiques et sociales de ses 2 ministères de tutelle. Dans un souci d'efficacité et dans un contexte budgétaire contraint, la direction récemment créée se rapproche ainsi de ses principaux interlocuteurs pour définir sa politique régionale tout en maintenant son action au plus près du territoire avec ses unités territoriales.